

Avis administratifs

7420410001 - AA



Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 27 août 2025, le maire de Varennes-sur-Seine, M. José RUIZ, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme.

À cet effet, M. Jean-Luc BOISGONTIER, en qualité de commissaire enquêteur, et Mme Marie-Françoise HEBRARD en qualité de commissaire enquêteur suppléante par Mme la présidente du Tribunal administratif de Melun.

L'enquête se déroulera à la mairie de Varennes-sur-Seine du mardi 23 septembre 2025 au jeudi 23 octobre 2025, pendant 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie soit :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 30.

- Vendredi 8 h 30-12 h 00 / 13 h 30-17 h 00.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie ou sur le site internet <https://varennes-sur-seine.fr/> et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête publique mis à disposition ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à « M. le commissaire enquêteur - Enquête Publique PLU - Mairie, place Jean-Séjourné, Grande rue, 77130 Varennes-sur-Seine » ou par courrier électronique à : enquetepubliqueplu@varennes-sur-seine.fr

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Varennes-sur-Seine :

- Le 23/09 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Le 11/10 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Le 16/10 de 9 h 00 à 12 h 00.
- Le 23/10 de 14 h 30 à 17 h 30.

À l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et sur le site <https://varennes-sur-seine.fr/>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

À la suite, le projet de modification n° 2 du PLU sera soumis au conseil municipal pour approbation.

Le public pourra consulter, pendant un an, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie place Jean-Séjourné, Grande rue, 77130 Varennes-sur-Seine, pendant les heures d'ouvertures.

7420342901 - AA

Commune de COURTAÇON

Approbation du plan local d'urbanisme

AVIS

Par délibération en date du 12 juin 2025, le conseil municipal a décidé d'approuver le plan local d'urbanisme sur le territoire de Courtaçon.

Le dossier du plan local d'urbanisme approuvé est à la disposition du public en mairie de Courtaçon ainsi qu'à la direction départementale des territoires et que dans les locaux de la préfecture de Melun.

Vie de sociétés

7420360901 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bray-sur-Seine du 24 juillet 2025, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RIMARIA.
Siège social : 95, rue Nicole-Bernard, 77480 Bray-sur-Seine.

Objet social : l'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Richard LAUDE, demeurant 15, rue Victor-Vasarely, 77410 Annet-sur-Marne.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au RCS de Melun.

Pour avis
La Gérance.

7420427701 - VS

EFISI RÉNOVATION

SARL au capital de 100 euros
Siège social : 1, rue Zoé L'herbier
77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE
RCS Melun n° 908 709 850

NON-DISSOLUTION

L'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS Melun.
Kiryil SIDORYK.

7420644701 - VS

THALIE

Forme : SASU
Société en liquidation
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 2, allée des Hêtres
77000 VAUX-LE-PÉNIL
834 811 853 RCS de Melun

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 1 septembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 septembre 2025. Mme Nathalie CHEVALIER, demeurant 2, allée des Hêtres, 77000 Vaux-le-Pénil a été nommée liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Nathalie CHEVALIER.

7420661701 - VS

SCI DIVACOUROT

Société civile immobilière
Au capital de 535 000 euros
12, route de Machault
77870 VULAINES-SUR-SEINE
810 388 561 RCS Melun

GÉRANCE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés signés en date du 2 avril 2025, M. Clément MARCHAND, demeurant à Villeneuve-la-Guyard (89340), 3, chemin de Villeneuve, a été nommé gérant, sans limitation de durée, en remplacement de Mme Régine LEBLANC, décédée en date du 31 juillet 2024.

Pour avis

7420691901 - VS

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de décisions en date du 30/11/2023, l'associé unique de la SCP « Antonin Ghannad, Notaire, associé d'une SCP titulaire d'un office notarial », Société civile professionnelle en liquidation au capital de 320 412,94 euros ayant son siège social et son siège de liquidation 22, rue de la Cordonnerie, 77160 Provins et immatriculée au RCS Melun n° 418 060 133, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Antonin GHANNAD, demeurant 68, boulevard Carnot, 77160 Provins, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/11/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Melun.

Pour avis
Le Liquidateur.

7420779101 - VS

TAG DIRECT

SASU au capital de 10 000 euros
Siège social : 332, Sentier des Grous
77410 VILLEVAUDE
928 169 499 RCS Meaux

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 1er septembre 2025, il résulte que : M. Mateu MONCLUS DIECK, demeurant 332, Sentier des Grous, 77410 Villevaude, a été nommé en qualité de Directeur général.

Pour avis
La Présidente.

7420825801 - VS

SCI SUZANNE

Forme : SCI
Capital social : 8 000 euros
Siège social :
9, rue de Bagneaux
77720 MORMANT
813 537 222 RCS de Melun

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2025, les associés ont décidé, à compter du 31 août 2025, de transférer le siège social à 15, Grande Rue, 03360 Ainay-le-Château.

Radiation du RCS de Melun et immatriculation au RCS de Montluçon.

7420887601 - VS

SAS MAUGENDRE

Société par Actions Simplifiée en liquidation
Au capital de 20 000 euros
10, rue Jean-Nicot
GRISY-SUISNES (Seine-et-Marne)
909243628 RCS Melun

DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 30 juin 2025, a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 juin 2025, constaté la fin des fonctions de président de M. Maxime MAUGENDRE à compter de la même date, et nommé comme liquidateur, avec effet de ladite date et pour la durée de la liquidation, M. Maxime MAUGENDRE demeurant à Moissy-Cramayel (77550), 184, rue Olympie des Gougues. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif ont été conférés au liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au siège social actuel et c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du

Tribunal de commerce de Melun en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur.

7421037501 - VS

AKLY

Société civile immobilière
Au capital de 110 000 euros
Siège social : 46, avenue de Surville
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE
814 716 528 RCS Melun

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 26 août 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 46, avenue de Surville, 77130 Montereau-Fault-Yonne au 18, chemin des Ormeaux, 77130 Montereau-Fault-Yonne à compter du 26 août 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de Melun.
Pour avis,
La Gérance.

7420572601 - VS



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 25 août 2025, à Fontainebleau.

Dénomination : SCI 01.
Forme : société civile immobilière.
Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles est admis dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social.

Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 6 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 6 000 euros.

Cession de parts et agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Agrément nécessaire pour tout cessionnaire n'ayant pas la qualité d'associé.

Siège social : 58 ter, rue Aristide-Briand, 77300 Fontainebleau.

La société sera immatriculée au RCS de Melun.

Gérant : M. Nicolas POTREL, demeurant 58 ter, rue Aristide-Briand, 77300 Fontainebleau.

Pour avis.

7420801001 - VS

Dénomination :

CLEAN SERVICE

Forme : SAS
Capital social : 1 000 euros
Siège social :
Centre Coial Internarché
77260 SEPT-SORTS
881454383 RCS de Meaux

NON DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 octobre 2024, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

Autres légales

7420298101 - DL

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL -

DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 avril 1984, M. Paul COUDERC, en son vivant retraité, demeurant à Fontainebleau (77300), 7, rue du Docteur Clément Matry. Né à Le Plessis-Robinson (92350), le 13 août 1927. Veuf de Mme Marie-Thérèse LE MENTEC et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à Fontainebleau (77300) (France), le 2 janvier 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Stéphanie COQUILLAUD-SANGES, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle « Marie-Flore PICOT, Grégory VERMEULIN et Grégory ORZECZOWSKI, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), 92, rue du Général Leclerc, le 6 mai 2025, suivi d'un acte de contrôle de saisine reçu par Me Stéphanie COQUILLAUD-SANGES notaire à Brie-Comte-Robert le 26 août 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jérôme WATREMEZ, notaire à Vannes, référence CRPCEN : 56003, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal judiciaire de Fontainebleau de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

7418430201 - AA

Commune de SAINT-GERMAIN-SOUS-DOUE

1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public qu'en application de l'arrêté municipal n°2025-025 du 7 août 2025.

Une enquête publique est ouverte sur la commune de Saint-Germain-sous-Doue relative au transfert d'office de la voirie privée « rue du Pont Lange » dans le domaine communal du 6 octobre 2025 au 23 octobre 2025.

Pendant le délai susvisé le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête à la mairie de Saint-Germain-sous-Doue aux heures habituelles d'ouverture ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, M. Philippe BARTOLOMEI qui les annexera au registre.

Deux permanences du commissaire enquêteur seront organisées le 6 octobre 2025 de 9 h 15 à 12 h 00 et le 23 octobre 2025 de 15 h 00 à 17 h 00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.



La centrale des marchés

Par MEDIALEX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille des marchés publics et appels d'offres.

lacentraledesmarches.com

